

Economie | Production électrique régionale : ambitions renouvelables



Le bilan électrique de Nouvelle-Aquitaine, produit chaque année par le gestionnaire national RTE, est cette année sans doute plus parlant que d'habitude. S'il souligne une consommation relativement stable, il indique tout de même une hausse notable de la production d'électricité, surtout dans le domaine des énergies renouvelables. C'est que la dernière programmation pluriannuelle de l'énergie a placé un objectif ambitieux de 40% d'énergies renouvelables en 2030 et une baisse de la part du nucléaire à 50% d'ici 2035. Où en est on aujourd'hui ? État des lieux et focus sur un très ambitieux projet solaire régional.

Production en hausse

Si le ciel étoilé remplacera sans doute bientôt l'éclairage nocturne en Nouvelle-Aquitaine, la consommation régionale d'électricité et la répartition de l'assiette énergétique a son importance. Comme chaque année, le réseau de transport d'électricité RTE a présenté ce mardi un bilan électrique régional. On y apprend que la production d'électricité est en hausse en 2018 (+4,5%) par rapport à l'année précédente et s'établit à 59,9 TWh. La région Nouvelle-Aquitaine est également la cinquième région la plus consommatrice : avec 39,9 TWh elle représente 9% de la consommation nationale. Plus parlant, le gestionnaire a également catégorisé les différents types de productions d'électricité dans la région. Le premier fait notable est une augmentation assez nette de la production d'électricité hydraulique (+37,2%) causée par des épisodes de pluies plus importants qu'en 2017, et une hausse de la production d'électricité éolienne et solaire (respectivement +40,7% et +16,3%). Les bioénergies, elles, restent stables, quand le nucléaire (+1,4%) observe une hausse plus mesurée et que le thermique (-5,8%) est en léger recul (à ce titre, la Gironde lance par exemple le 12 avril un "contrat de développement des énergies renouvelables thermiques" pour la période 2019-2021). Pour autant, la répartition de la production électrique régionale reste toujours largement nucléaire à 80%, les 20% restant représentant donc tous les autres types de productions confondus.

Consommation et modes d'acheminement

Les ambitions françaises énoncées dans la [programmation pluriannuelle de l'énergie](#) vise pourtant un objectif de

40% de la production électrique nationale en énergies renouvelables d'ici 2030 et 50% de nucléaire d'ici 2035. "Ce doublement est un objectif ambitieux qui va nécessiter de nouvelles mutualisations, une flexibilité des usages plus importantes et des solutions de stockage pour les différents mode de production", affirme volontiers Erik Pharabod, Délégué RTE dans le Sud-Ouest. Au vu de ce bilan annuel, le compte est donc encore loin d'être atteint. Pourtant, les énergies renouvelables représentent aujourd'hui 22,9% (soit quasiment un quart) de la consommation électrique de la région, et le solde exportateur indique que la Nouvelle-Aquitaine exporte (notamment vers les Pays de la Loire, le Centre Val de Loire et l'Espagne) beaucoup plus qu'elle n'importe (des régions Occitanie et Auvergne Rhône Alpes). Si la majorité du circuit est représenté par des lignes aériennes (12 929 kilomètres), il est intéressant de noter que ce chiffre est en baisse (de 42 kilomètres) quand celui des lignes souterraines est en hausse (874 km, soit +16 km). La région a toutefois connu son troisième pic de consommation le plus élevé des dix dernières années le 28 février dernier. Elle peut en revanche se targuer d'être la première région française en matière de développement de l'énergie solaire et celle ayant connu la plus forte progression en 2018, avec un rendement au-dessus de la moyenne. En termes de secteurs les plus consommateurs, on note une hausse importante du côté des PMI/PME (+11%) et plus mesurée du côté des particuliers (+1%), quand les grandes industries consomment moins (-3,8%) en raison principalement de la diminution des industries lourdes et de la hausse des activités tertiaires.

Des doutes en Lot-et-Garonne

En termes de stockage justement, le vaste projet de "ligne virtuelle" Ringo est une des solutions imaginées par le gestionnaire, dont l'exploitation commerciale n'est pas attendue avant 2020. La Nouvelle-Aquitaine est l'un des trois sites choisis (aux côtés des Hautes-Alpes et de la Bourgogne) pour tester ce procédé de stockage sur batteries chargées d'accumuler l'électricité pendant les pics de production. Ce projet fait partie des 495 millions d'euros d'investissements envisagés par RTE en Nouvelle-Aquitaine entre 2019 et 2023, sans compter le très vaste (et très coûteux puisque chiffré à 1,75 milliards d'euros) projet de lignes souterraines dans le Golfe de Gascogne qui doit relier Cubnezais à Gatika, en Espagne (au nord-ouest de Bilbao), d'ici 2025.

Quant-à-savoir si la Nouvelle-Aquitaine compte continuer d'investir dans l'énergie solaire, ce ne sera pas sans dissiper quelques doutes sur les ambitions et les délais de livraison de ce qui s'est annoncé comme le [plus grand parc photovoltaïque d'Europe](#), situé sur cinq communes du Lot-et-Garonne. Étendu sur 1495 hectares, ce projet à un milliard d'euros d'investissements compte produire l'équivalent d'une tranche de centrale nucléaire, soit 931 mégawatts. Il s'étalera sur neuf fermes dont 1300 hectares de terres agricoles et 700 de forêt selon les déclarations faites au Monde par le président de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne et vice-président du conseil départemental de Lot-et-Garonne, Raymond Girardi. L'énergie produite doit ensuite être acheminée par... RTE et la sortie de terre a dernièrement été envisagée pour 2023.

Or, en interrogeant le responsable local, on se rend rapidement compte que ce délai est pour le moins optimiste. "La manière d'implémenter ces équipements peut avoir différentes formes, il est peu probable que ce soit juste des panneaux solaires posés sur des toits. Il faut effectivement que l'on soit consultés pour voir les conséquences en termes de raccordement mais si ces 1000 mégawatts sont éloignés du réseau, le besoin de raccordement devra être intégré dans l'analyse d'acceptabilité. Pour l'instant", continue Erik Pharabod, "nous n'avons pas été saisis mais nous aurons besoin des hypothèses du SRADDET, en cours de création en ce moment par le Conseil régional. Il devra fournir la clé de l'intégration du projet en amont pour faciliter sa conception. A priori, avec une ligne de 400 000 volts éloignée, ça nécessiterait un raccordement au réseau à haute tension, ce qui suppose des adaptations notables. Ça peut aller jusqu'à cinq ans de procédures et trois ans de travaux. Ce sont des maximums, mais ils sont souvent vérifiés". Autrement dit, les ambitions de l'élu local pourraient être sérieusement rallongées. Pour l'heure, le plus grand parc photovoltaïque d'Europe est installé à Cestas, il s'agit d'une ferme solaire de 230 hectares et compte plus d'un million de panneaux solaires. L'[objectif national](#) pour la production solaire, lui, a été réhaussé à 8000 mégawatts.



Romain Bêteille

Crédit Photo : RTE
Publié sur aqui.fr le 10/04/2019
[Url de cet article](#)